

## **Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'Association GenA du 15 février 2023**

**Membres du comité présents :** Sébastien Brunner, Thibaut Maire, Loan Maire, Théo Fonjallaz, Maxime Jornot, Marine Mermoux, Philomène Fonjallaz, Nicolas Jolissaint

**Excusés :**

Le Président remercie les membres et indique que la Famille Girard est excusée. Yannick Liehti est excusé. Les procurations nécessaires ont été produites pour les représenter.

Le Président ouvre la séance à 19h30.

**Ordre du jour de l'Assemblée Générale :**

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 22 mars 2022
2. Rapport d'activités 2022
3. Présentation des comptes
4. Approbation des comptes
5. Décharge des vérificateurs des comptes
6. Élection des vérificateurs des comptes
7. Fonds existants
8. Adresse électronique @gena.ch
9. Décharge du Comité
10. Élection du Comité
11. Projets 2023
12. Divers

### **1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 22 mars 2022**

Une modification du Procès-verbal est demandée et acceptée sans opposition. Le point 10 du Procès-verbal est modifié comme suit : « comme il est d'usage depuis de nombreuses années, il a été versé à la bibliothèque la somme de CHF 6'000.- pour 2021, soit CHF 3'000.- de plus que la subvention de la mairie. »

Approbation du procès-verbal 2022 à l'unanimité moins 10 abstentions.

### **2. Rapport d'activité 2022**

## **2.1. Bibliothèque**

Rapport général de la bibliothèque en annexe 1.

## **2.2. Événements**

Cette année, on a eu le concert des high sea looters, Gena Festival & GenApero.

Le comité est particulièrement content des différents événements notamment de la nouvelle forme du Gena Festival plus « cosy ».

## **3. Présentation des comptes**

L'association GenA a présenté une perte d'environ 11'000 CHF sur l'année 2022, qui comme discuté est un cumul de circonstances particulières.

Des questions sont posées sur les pertes du festival. Le comité répond en expliquant que le budget communal avait été décidé antérieurement au festival. Des coûts supplémentaires étaient liés aux barrières et à la présence de samaritains. Ces dépenses sont obligatoires avec les nouvelles réglementations et nécessitent donc plus de fonds.

## **4. Approbation des comptes**

### **4.1 Rapport des vérificateurs des comptes**

Le rapport des vérificateurs de comptes est accepté à l'unanimité moins deux abstentions<sup>1</sup>.

Il est rappelé que le trésorier peut demander des justificatifs s'il l'estime nécessaire.

## **5. Décharge des vérificateurs des comptes**

Les vérificateurs des comptes sont déchargés à l'unanimité.

## **6. Élection des vérificateurs des comptes**

Katerina Mareda et Patrick Fonjallaz se présentent. Liba Mareda se présente comme suppléante. Ils sont élus à l'unanimité.

## **7. Fonds existants**

À ce jour, l'association a une fortune globale de CHF 41'000.-. La mairie va accorder à l'association une subvention de CHF 16'000.- (CHF 10'000.- pour le festival et CHF 6'000.-

---

<sup>1</sup> Annexe 2

pour la bibliothèque). La subvention est actuellement gelée en raison de la situation de l'association.

En fonction des discussions, ces fonds vont être répartis d'une manière semblable à ce qui a été fait ces dernières années.

### 8. Adresse électronique @gena.ch

Le comité indique avoir constaté que 89 adresses mails étaient stockés sur les serveurs de l'association avec près de 250 GO de données. Certains des adresses électroniques appartenaient à des membres, d'autres à des non membres.

Le comité admet avoir fait une erreur en supprimant les adresses mail sans en informer les personnes concernées. Le comité présente ses excuses.

Le comité précise néanmoins que la durée d'existence de ces adresses électronique, tout comme les modalités liées à leur hébergement n'a jamais été clairement définis.

Le comité indique que l'hébergement de ces adresses mails ne sera plus financé à l'avenir.

Bruno explique que le prix infomaniak est le même pour 10 adresses que pour 100 adresses. Bruno estime que le comité a fait une faute. Il estime que les critères sur lesquels le comité s'est basé pour supprimer les adresses mail ne sont pas clairs.

Bruno rappelle l'historique lié à la création des adresses mails. À l'époque, l'association organisait des cours d'informatique. C'est pour cette raison que des adresses mail ont été créées.

Une discussion a lieu durant laquelle le comité réitère ses excuses.

### 9. Décharge du comité

Le comité est déchargé à l'unanimité moins 4 abstentions.

### 10.Élection du comité

Se présentent : Marine Mermoux (sortant), Thibaut Maire (sortant), Stella Bolivar (entrant), **Gustavo Andrés Hymon** (entrant), Yannick Liechti (sur procuration) (entrant), **Florance Zbinden** (entrant), **Daniel Guzzo** (entrant), **Emmanuel Matringe** (entrant), **Dany Sollero** (entrant).

Les nouveaux entrants se présentent.

Ils sont élus à l'unanimité.

### 11. Projets 2023

La commission en charge de l'organisation du Gena Festival a prévu de refaire un festival les 7 et 8 juillet 2023 avec le même format que l'année précédente. La commission précise ne pas vouloir reprogrammer un sound system mais vouloir privilégier des petits groupes et artistes à leurs débuts.

La bibliothèque compte faire revenir une conteuse.

Le nouveau comité aimerait organiser des GenAperos.

### 12. Divers

La commune va récupérer le local dit « GenA ». Cette modification ne va rien changer à l'existence de la bibliothèque. Ce sera cependant la commune qui s'occupera de la location le local.

Cyril Baudin explique que le Conseil municipal désire désormais reprendre en mains le local. La mairie va évidemment rester en contact avec le nouveau comité. Il est précisé que la commune va devoir mettre au norme les locaux. La reprise des locaux va se faire le plus vite possible.

Les membres proposent d'écrire sur le site qui occupe quel fonction au sein du comité. Les membres souhaitent que des annonces soient effectuées sur le site internet de l'association.

Les membres souhaitent également être mieux informés des événements organisés par l'association. Les membres proposent notamment de faire des publications avec l'écho d'Avully.

*Procès-verbal rédigé le 15 février 2023 par Sébastien Brunner (Secrétaire), relu et corrigé par Philomène Fonjallaz.*

Président  
Théo Fonjallaz



Trésorier  
Thibaut Maire



## Annexe 1 :



**AG GenA**

**Rapport des activités de la Bibliothèque 2022**

### Informations diverses

- Nous sommes heureuses d'accueillir à nouveau le jardin d'enfants qui vient le mercredi en chaque début de mois pour lire et emprunter ;
- La bibliothèque compte 6'620 livres à ce jour, dont 309 nouveaux ;
- 809 livres ont été empruntés en 2022, sans compter ceux qui ne sont pas répertoriés ;
- Une septantaine de lecteurs viennent régulièrement se servir de livres. Nous constatons toutefois que certains parents utilisent également leur carte pour emprunter des livres pour leurs enfants ou conjoints ;
- 13 nouveaux lecteurs se sont inscrits cette année.

### Activités 2022

#### Balade contée

Dimanche 15 mai, Danièle Holweger, conteuse, et Joël Musy, musicien, nous ont emmenés à travers le village d'Avully. Le cortège a démarré devant la mairie à 13h45, et s'est baladé vers l'esplanade de St-Gervais, sous le cèdre de la ferme Bieri, au pressoir du café du village, vers la Maison Mallet et le Domaine de Normandie pour arriver à la biblio vers 16h00. Un carnet de chansons nous a accompagnés tout au long de la promenade. Après un fameux Picoulet, une collation a été offerte.

#### Clean-up Day Journée de nettoyage le samedi 17 septembre

La mairie d'Avully a lancé un appel aux bénévoles pour nettoyer la commune ; elle a également sollicité les sociétés à participer à l'organisation. La bibliothèque s'est engagée à accueillir en ses locaux les inscrit-e-s avec un café et des croissants avant de démarrer l'activité. Environ 250 kg de déchets sauvages ont ainsi été ramassés ! Un repas a été également été offert pour remercier tout le monde !

#### Contes de Noël

Notre équipe a proposé aux enfants de la commune trois mercredis avant Noël afin de partager un moment de rencontre convivial et festif. Des lectures ont été choisies pour différentes catégories d'âge. Divers livres ont été emballés pour que chaque enfant parte avec un « cadeau surprise » à emprunter. L'activité s'en est suivie d'un délicieux goûter. Expérience à renouveler l'année prochaine !

#### L'équipe de la bibliothèque

Avully, le 15 février 2023

Annexe 2 :

**RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES**

En vertu du mandat qui nous a été confié et selon les statuts, nous avons vérifié les comptes pour l'année 2022 de L'Association Gena.

Nous avons procédé par pointage, examiné le journal et les différentes pièces comptables mises à notre disposition.

Ce travail nous a permis de constater que les comptes sont bien tenus.

Cependant, nous avons une remarque pour plus de transparence future concernant la comptabilité de la bibliothèque. Lors de notre contrôle, nous avons constaté que seuls une photocopie du livre de caisse et du compte postal sont remis au trésorier, mais sans les pièces comptables. Renseignements pris, cette pratique dite « sur la confiance » dure depuis des années et donc bien avant ce comité. Nous recommandons donc, sans remettre en cause quiconque mais pour la bonne pratique, que dès 2023, les factures et justificatifs soient remis au trésorier.

Ceci-dit, nous recommandons à l'assemblée générale d'approuver les comptes 2022.

L'exercice 2022 s'est soldé par une perte net de CHF 11'522.29.


Etat des réserves

Au 1 <sup>er</sup> janvier 2022	<b>CHF 52'674.23</b>
Perte nette 2022	<u>CHF-11'522.29</u>
Au 31 décembre 2022	<b><u>CHF 41'151.94</u></b>

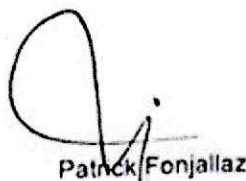
Nous remercions la personne en charge de la trésorerie et de la comptabilité pour le travail fourni durant l'année écoulée.

Vos dévoués

Katerina Mareda



Avully, le 14 février 2023



Patrick Fonjallaz